MARIE-CLAUDE GOBEIL CPA

2465, rue Saint-Hubert
Jonquière (Qc) G7X 5M7
418.547.7701
info@gdcpa.ca

ASSOCIATION SPORTIVE STE-MARIE INC

ÉTATS FINANCIERS

30 NOVEMBRE 2022

ASSOCIATION SPORTIVE STE-MARIE INC

ÉTATS FINANCIERS

30 NOVEMBRE 2022

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2 - 3
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
Bilan	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 12

MARIE-CLAUDE GOBEIL CPA

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

2465, rue Saint-Hubert
Jonquière (Qc) G7X 5M7
418.547.7701
info@gdcpa.ca

Aux administrateurs de
Association sportive ste-marie inc

J'ai effectué l'examen des états financiers ci-joints de Association sportive ste-marie inc, qui comprennent le bilan au 30 novembre 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Ma responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en me fondant sur mon examen. J'ai effectué mon examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que je me conforme aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, je n'exprime pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de mon examen, je n'ai rien relevé qui me porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Association sportive ste-marie inc au 30 novembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

2465, rue Saint-Hubert
Jonquière (Qc) G7X 5M7
418.547.7701
info@gdcpa.ca

Marie-Claude Gobeil, CPA auditrice

Jonquière, le 12 avril 2023

ASSOCIATION SPORTIVE STE-MARIE INC

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2022

(non audité)

	2022	2021
PRODUITS		
Cotisations de droits de passage et permis	201 300 $	204 401 $
Subventions gouvernementales	136 825	122 111
Subvention - Retour de taxes foncières	27 536	29 075
	365 661	355 587
FRAIS D'ADMINISTRATION		
Salaires et avantages sociaux	119 785	133 213
Entretien et réparations du réseau routier	152 444	153 237
Loyer	500	1 000
Entretien et réparations	12 394	3 790
Papeterie et fournitures de bureau	2 795	1 945
Électricité et gaz	2 329	1 639
Télécommunications	2 208	2 014
Assurances	5 805	4 977
Frais de représentation	-	56
Frais de déplacement et d'assemblée	9 533	8 273
Publicité et promotion	1 489	-
Achats dépanneur	-	382
Achats permis	1 347	1 040
Achats camping	1 896	954
Cotisations	14 391	13 762
Service de protection du territoire	9 168	24
Honoraires professionnels	2 500	2 500
Taxes, licences et permis	297	573
Intérêts et frais bancaires	3 012	2 842
Amortissement des immobilisations corporelles	14 643	3 855
	356 536	336 076
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES D'EXPLOITATION	9 125	19 511
AUTRES PRODUITS (CHARGES)		
Amortissement de la subvention reportée	3 000	-
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	12 125 $	19 511 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION SPORTIVE STE-MARIE INC

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2022

(non audité)

	ACTIFS NETS AFFECTÉS À L'ENTRETIEN ROUTIER	ACTIFS NETS NON AFFECTÉS	2022 Total	2021 Total
SOLDE AU DÉBUT	- $	99 520 $	99 520 $	80 009 $
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	-	12 125	12 125	19 511
AFFECTATION DE L'EXERCICE	30 000	(30 000)	-	-
SOLDE À LA FIN	30 000 $	81 645 $	111 645 $	99 520 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION SPORTIVE STE-MARIE INC

BILAN

30 NOVEMBRE 2022

(non audité)

	2022	2021
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	60 882 $	66 053 $
Débiteurs (note 3)	900	8 283
Subvention à recevoir	41 364	59 520
Stocks	-	600
Frais payés d'avance	1 480	2 308
	104 626	136 764
Immobilisations corporelles (note 4)	78 196	26 797
	182 822 $	163 561 $
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 5)	14 177 $	34 041 $
Dette à long terme (note 6)	30 000	30 000
Subventions reportées	27 000	-
	71 177	64 041
Actif net		
ACTIFS NETS AFFECTÉS À L'ENTRETIEN ROUTIER	30 000	-
ACTIFS NETS NON AFFECTÉ	81 645	99 520
	111 645	99 520
	182 822 $	163 561 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

_____, administrateur

ASSOCIATION SPORTIVE STE-MARIE INC

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2022

(non audité)

	2022	2021
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	12 125 $	19 511 $
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	14 643	3 855
	26 768	23 366
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 7)	7 103	(1 641)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	33 871	21 725
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(66 042)	(30 652)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Subventions reportées	27 000	-
Remboursement de la dette à long terme	-	(10 000)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	27 000	(10 000)
Diminution de l'encaisse	(5 171)	(18 927)
Encaisse au début	66 053	84 981
Encaisse à la fin	60 882 $	66 054 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION SPORTIVE STE-MARIE INC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 NOVEMBRE 2022
(non audité)

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association Sportive Ste-Marie Inc., est constitué selon la Partie III de la loi sur les compagnies du Québec, son objectif est d'assurer la gestion d'une zone d'exploitation contrôlée de chasse et de pêche (ZEC Lac de la Boiteuse).

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Constatation des produits

Apports et constatation sous forme de services
L'Association Sportive Ste-Marie Inc. applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

L'Association peut constater les apports sous forme de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'association aurait dû se procurer autrement ces services pour son fonctionnement.

Produits provenant de la cotisations et de produit
Les cotisations d'inscriptions sont constatés à titre de produit au prorata dans l'exerice auquel elles se rapportent.

Les ventes de produits au comptant sont constatés au moment de la vente aux consommateurs et de leur encaissement.

Aide gouvernemental et dons
Les produits sont constatés lors de l'acceptation par les autorités gouvernementales pour les subventions et lors de la réception pour les dons.

Immobilisations
Les immobilisations sont imputées aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises.

Impôts sur les bénéfices
La corporation considéré comme un organisme de bienfaisance n'est pas assujetti à l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses, la valeur nette de réalisation des stocks, l'évaluation des travaux en cours, la dépréciation des actifs, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels amortissables, la probabilité de réalisation des actifs d'impôts futurs et l'évaluation des crédits d'impôt à l'investissement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux
Bâtiment		
Mobilier de bureau		
Matériel et outillage		
Matériel informatique		
Matériel roulant	Dégressif	30 %
Ponts, routes et chemins		
Aménagement de camping	Dégressif	20 %
Équipement de location	Dégressif	20 %

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

ASSOCIATION SPORTIVE STE-MARIE INC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 NOVEMBRE 2022
(non audité)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des comptes clients et autres créances, des effets à recevoir et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent du découvert bancaire, de l'emprunt bancaire, des comptes fournisseurs, de la dette à long terme et des actions rachetables présentées à titre de passifs financiers.

3. DÉBITEURS

	2022	2021
Comptes clients	900 $	- $
Taxes de vente à recevoir	-	8 283
	900 $	8 283 $

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022			2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Bâtiment	192 890 $	192 890 $	- $	- $
Mobilier de bureau	7 532	7 532	-	-
Matériel et outillage	61 500	61 500	-	-
Matériel informatique	719	719	-	-
Matériel roulant	30 652	11 894	18 758	26 797
Ponts, routes et chemins	963 398	963 398	-	-
Aménagement de camping	131 178	75 340	55 838	-
Équipement de location	4 000	400	3 600	-
	1 391 869 $	1 313 673 $	78 196 $	26 797 $

Le coût des immobilisations détenues par l'Association Sportive Ste-Marie est décrite ci-dessus.

ASSOCIATION SPORTIVE STE-MARIE INC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 NOVEMBRE 2022
(non audité)

5. CRÉDITEURS

	2022	2021
Comptes fournisseurs et frais courus	8 873 $	30 336 $
Retenues à la source	1 579	1 773
Taxes de vente à remettre	3 323	-
Salaires à payer	402	1 932
	14 177 $	34 041 $

Les sommes à remettre à l'État totalisent 4 902$ au 30 novembre 2022 (1 773$ au 30 novembre 2021).

6. DETTE À LONG TERME

	2022	2021
Prêt CUEC, sans intérêt, sans modalité de remboursement avant le 31 décembre 2023. S'il n'est pas entièrement remboursé à cette date, il sera converti en prêt à terme sur une durée de 3 ans au taux d'intérêt annuel de 5%.	30 000 $	30 000 $

7. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2022	2021
Débiteurs	7 383 $	(1 286) $
Stocks	600	-
Subvention à recevoir	18 156	3 549
Frais payés d'avance	828	(804)
Créditeurs	(19 864)	(3 100)
	7 103 $	(1 641) $

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 30 novembre 2022 sont détaillés ci-après.

8. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses comptes fournisseurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et aux effets à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.